







Table of exchange rates for various locations including Lyon, Madrid, and others.

Table of exchange rates for gold and silver coins.

CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET.

Table of railway stock prices for various lines like Paris-Orléans, Nord, etc.

Lyons à la Méditerranée... Société autrichienne... Grandie baisse de prix sur les soieries.

— Aujourd'hui, à l'Opéra-Comique, la Dame blanche, opéra-comique en trois actes, paroles de M. Scribe, musique de Boieldieu.

— Aujourd'hui dimanche, au Théâtre Lyrique, par extraordinaire, la Reine Topaze.

Galaberd, Daubray, Joliet, Mmes Guillemin, Saint-Marc, et Dinaux Félix.

GAITE. — La Pèra aux œufs est un drame très intéressant, rempli de péripéties saisissantes et remarquablement joué par l'excellente troupe de ce théâtre.

— Tous les soirs, à l'Ambigu-Comique, le drame à la mode, les Viveurs de Paris.

SPECTACLES DU 18 OCTOBRE. Opéra. — Guillaume Tell. Français. — Les Dames de Saint-Cyr.

Porte-Saint-Martin. — Les Chevaliers du Brouillard. Ambigu. — Les Viveurs de Paris.

LES CHEVALIERS DU BROUILLARD. — Les Chevaliers du Brouillard, Ambigu. — Les Viveurs de Paris.

LES CHEVALIERS DU BROUILLARD. — Les Chevaliers du Brouillard, Ambigu. — Les Viveurs de Paris.

Ventes immobilières.

AUDIENCE DES CRIÉES.

MOULIN ET DÉPENDANCES (Loiret).

Etude de M. BONCERAY, avoué à Orléans, place du Martroi, 6.

Adjudication sur saisie réelle, à l'audience du Tribunal civil de première instance d'Orléans, le mercredi 14 novembre 1857.

Le moulin, parfaitement monté sur la rivière du Rû, avec une chute qui ne laisse jamais de chômage.

Mise à prix, 30,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1° A M. BONCERAY, avoué poursuivant.

HAUSONS A BELLEVILLE. Etude de M. MOUILLEFARINE, avoué à Paris, rue du Sentier, 8.

Vente sur licitation, aux criées de la Seine, le 7 novembre 1857, en deux lots.

Mise à prix : 1,800 fr. S'adresser pour les renseignements : 1° Audit M. MOUILLEFARINE.

Ventes mobilières. CREANCES DIVERSES. A vendre par adjudication, en l'étude et par le ministère de M. DELAPORTE.

diverses créances s'élevant ensemble à 1,387 fr. 65 c., dues à la faillite de M. veuve Barre.

SOCIÉTÉ NOUVELLE D'HERSERANGE ET ST-NICOLAS. Le directeur-gérant de la société nouvelle d'Herseange et Saint-Nicolas.

CHIMIN DE FER DE TARRAGONE A REUS. Par décision du conseil de surveillance, l'assemblée générale des actionnaires est convoquée pour le jeudi 5 novembre.

SALLE ET ÉCOLE BEETHOVEN. Solfège, chant, piano, orgue, plain-chant, violon, violoncelle, accompagnement, etc.

FRANCIS MARQUIS, ARQUEBUSIER. Fusils à bascules p. à simple et double système, revolvers de tous genres.

TEINTURE pour la barbe et les cheveux. TOUTES LES INDES ET DE FRANCE. LIQUIDATION FORCÉE PAR SUITE DE CHANGEMENTS CONSIDÉRABLES.

SALONS pour la coupe des cheveux. Lauren, 10, rue de la Bourse.

COFFRES-FORTS contre le vol et le feu. PAULAN, r. St-Hon. 366.

CARTONNAGE Syst. breveté pour les cartons de bureau et notaires.

NETTOYAGE DES TACHES sur la soie, le velours, la laine, sur toutes les étoffes et les gants.

BENZINE-COLLAS Dauphine, 8, Rue de Valenciennes.

Pierre divine. 4 f. Guérit en 3 jours Maladies rebelles au copahu et nitrate d'argent.

CONSTIPATION détruite complètement, ainsi que les maux de tête, les hémorroïdes, etc.

STÉRILITÉ DE LA FEMME constitutionnelle ou accidentelle, complètement détruite par le traitement de M. Lachapelle.

POMMADE DU DOCTEUR DUPUYTREN pour prévenir le grisonnement des cheveux.

AS-AUGUSTIN. MAGASIN DE NOUVEAUTÉS. Cette maison, si avantageusement connue, vient de créer de grands ateliers de Confections.



VITALINE. Cette Huile végétale est la seule préparation dont les feuilles scientifiques aient publié les étonnants succès.

STECK DE STUTTGARD. Cette Huile végétale est la seule préparation dont les feuilles scientifiques aient publié les étonnants succès.

AVIS ESSENTIEL. Chaque flacon doit toujours être entouré, extérieurement, d'une bande portant le timbre du gouvernement français.

PLUS DE COPAHU. Pour prévenir le grisonnement des cheveux, arrêter leur chute, les fortifier, les embellir.

AS-AUGUSTIN. MAGASIN DE NOUVEAUTÉS. Cette maison, si avantageusement connue, vient de créer de grands ateliers de Confections.

VITALINE. Cette Huile végétale est la seule préparation dont les feuilles scientifiques aient publié les étonnants succès.

STECK DE STUTTGARD. Cette Huile végétale est la seule préparation dont les feuilles scientifiques aient publié les étonnants succès.

AVIS ESSENTIEL. Chaque flacon doit toujours être entouré, extérieurement, d'une bande portant le timbre du gouvernement français.

Ventes mobilières.

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Le 18 octobre. Place de la Chapelle.

(4644) Armoire, pendule, bureau, casier, tableaux, cartonier, etc.

(4645) Comptoir, console, billard et accessoire, tables, chaises, etc.

(4646) Table, buffet, chaises, poêle, bureau, commode, pendule, etc.

(4647) Table, buffet, chaises, poêle, bureau, commode, pendule, etc.

(4648) Table, buffet, chaises, poêle, bureau, commode, pendule, etc.

(4649) Table, buffet, chaises, poêle, bureau, commode, pendule, etc.

(4650) Table, buffet, chaises, poêle, bureau, commode, pendule, etc.

(4651) Table, buffet, chaises, poêle, bureau, commode, pendule, etc.

(4652) Table, buffet, chaises, poêle, bureau, commode, pendule, etc.

(4653) Table, buffet, chaises, poêle, bureau, commode, pendule, etc.

(4654) Table, buffet, chaises, poêle, bureau, commode, pendule, etc.

(4655) Table, buffet, chaises, poêle, bureau, commode, pendule, etc.

(4656) Table, buffet, chaises, poêle, bureau, commode, pendule, etc.

Cabinet de M. CHAUVÉAU, juriste-consulte, rue Trézel, 9, à Batignolles.

D'un acte fait double à Paris le 14 octobre 1857, enregistré, il appert qu'entre M. Jean-Louis GRAND.

MM. LÉONARD et CHAUVÉAU ont fait et ont fait valoir en commun.

Par acte sous seing privé, en date à Paris le dix octobre mil huit cent cinquante-sept.

Les sous-signés : M. Irénée LEYS, négociant, demeurant à Amsterdam.

M. Irénée LEYS, négociant, demeurant à Amsterdam, Haclen-Plain, 823 (Hollande).

M. Edouard DE SAINT-VICTOR JACQUEMONT, négociant, demeurant à Saint-Pierre-les-Galais.

Lesquels, voulant faire cesser la société en nom collectif qui a été établie entre eux pour la vente en gros de légumes horticoles.

La société établie entre M. Irénée LEYS et M. Edouard de Saint-Victor Jacquemont.

Le cabinet de M. MORIN, receveur de rentes, à Paris, rue Mazagran, 43.

Par acte sous seing privé, fait double à Paris le douze octobre mil huit cent cinquante-sept.

MM. Etienne LACAU et Paul CHAUVÉAU, tous deux entrepreneurs de menuiserie, demeurant à Paris.

Ont déclaré dissoute, d'un commun accord, à partir du cinq octobre mil huit cent cinquante-sept.

la société en nom collectif formée entre eux, sous la raison sociale LACAU et CHAUVÉAU.

Le sieur BALLAND (Eugène), ancien premier, place Maubert, 23, actuellement rue Neuve-Sainte-Geneviève.

Le sieur DELIOT père (Louis-Gabriel), ancien fabr. de colles, ayant demeuré à Charente-le-Inférieure.

De la dame veuve THERRAT, épicière, rue Neuve-des-Petits-Champs, 87, le 23 octobre, à 10 heures (N° 4327 du gr.).

Pour assister à l'assemblée dans laquelle le juge-commissaire doit se rendre, les créanciers sont invités à se rendre le 23 octobre, à 4 heures précises.

Le sieur MÈDER (Jean-Justin-Augustin), maître blanchisseur à Valenciennes, rue de la Besse-de-la-Sablonnière, 3, nommé M. Gervais juge-commissaire.

Le sieur PANTOU (Jean-Victor), centre de magnanerie, ayant demeuré à Paris, rue du Faubourg-du-Temple, 137.

Le sieur JAUNEZ-SPONVILLE (Henri), négociant en charbons, rue de Lancry, n. 38.

Le sieur CHANDRU frères, mis de rubans et soieries à Paris, rue des Fossés-Montmartre, 3.

Le sieur JAUNEZ-SPONVILLE (Henri), négociant en charbons, rue de Lancry, n. 38.

Messieurs les créanciers du sieur DERBIËY (Charles), négociant en vins et eaux-de-vie.

Messieurs les créanciers du sieur LEGRET (Charles-Julien), négociant en draperie.

Messieurs les créanciers du sieur LEROY (Louis-Jacques-Antoine), le

lie, et délibérer sur la formation du concordat, ou s'il y a lieu, s'entendre déclarer en état d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement des syndics.

Il ne sera admis que les créanciers vérifiés et affirmés ou qui se seront fait relever de la déchéance.

Messieurs les créanciers du sieur LAHELISE (Louis-Jules), ancien marchand de vins.

Messieurs les créanciers du sieur FAVIER (Joseph), ancien commis de roulage.

Messieurs les créanciers du sieur MARTEAU (Jacques), fabr. de voitures.

Messieurs les créanciers du sieur MAZOUË, Pierre-Benoît et Edouard Hecquet.

Messieurs les créanciers du sieur LEROY (Louis-Jacques-Antoine), le

Messieurs les créanciers du sieur MAZOUË, Pierre-Benoît et Edouard Hecquet.

Messieurs les créanciers du sieur LEROY (Louis-Jacques-Antoine), le

Messieurs les créanciers du sieur MAZOUË, Pierre-Benoît et Edouard Hecquet.

Messieurs les créanciers du sieur LEROY (Louis-Jacques-Antoine), le

Messieurs les créanciers du sieur MAZOUË, Pierre-Benoît et Edouard Hecquet.

Messieurs les créanciers du sieur LEROY (Louis-Jacques-Antoine), le

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur THOINOT (Léon).

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur PUMOUX (Pierre).

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur LAHELISE (Louis-Jules).

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur FAVIER (Joseph).

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur MARTEAU (Jacques).

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur MAZOUË, Pierre-Benoît et Edouard Hecquet.

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur LEROY (Louis-Jacques-Antoine).

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur MAZOUË, Pierre-Benoît et Edouard Hecquet.

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur LEROY (Louis-Jacques-Antoine).

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur MAZOUË, Pierre-Benoît et Edouard Hecquet.

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur LEROY (Louis-Jacques-Antoine).

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur MAZOUË, Pierre-Benoît et Edouard Hecquet.

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur LEROY (Louis-Jacques-Antoine).